

Pétition

La jeunesse dans la Suisse de demain



Accepté par la Session des jeunes par 159 voix contre 0

Année: 1995
Thème: Aucune traduction
Destinataire: Aucune traduction
Type d'entrée: Pétition

Contenu:

1. Appuis financiers pour familles défavorisées

Nous proposons de créer un contrat de génération semblable à l'AVS pour la jeunesse. Ce contrat vient en aide financièrement aux familles défavorisées et monoparentales. Le fonds réservé à cet effet se compose d'impôts sur la succession couplés à un relèvement maximal de 5% du taux fiscal.

2. Mélange des générations

Nous demandons l'instauration d'un service à la collectivité obligatoire pour hommes et femmes comprenant à la fois le service militaire dans sa forme actuelle et une palette de services sociaux. La durée de ce service est de 15 semaines.

3. Parlements des Jeunes

Nous demandons que chaque commune politique, en collaboration avec les jeunes, s'engage à créer un parlement des jeunes d'importance égale au conseil municipal ou communal. Le parlement des jeunes participe activement aux délibérations du conseil municipal ou communal pour toute question l'intéressant et est habilité à examiner toute décision concernant la jeunesse.

4. Nous demandons que le Conseil fédéral incite les cantons à créer des parlements de jeunes en les dotant des moyens financiers nécessaires.

5. Nous demandons que l'Assemblée fédérale modifie notre législation -en respectant l'autonomie des cantons- en vue de ratifier la convention des droits de l'enfant.

6. Nous demandons que nos liens internationaux soient développés.

Justification:

Une forme de solidarité entre jeunes et moins jeunes.

Nous souhaitons ainsi améliorer les rapports entre les générations en assurant p.ex. que ce service à la collectivité se fasse dans un foyer pour personnes âgées.

Le but de notre demande est de pouvoir codéterminer notre avenir et de diffuser l'esprit des sessions des Jeunes au sein des communes. Le parlement des Jeunes est financé par une contribution adéquate de la caisse communale.

L'élection des membres de ce parlement est effectué par les jeunes de chaque commune âgés de 15 à 25 ans.

Informations intéressantes sur le thème et Document

Etat et Succès:

Suivi par le forum non terminé